



MÉDECINES ALTERNATIVES



Mutualité Neutre du Hainaut
Votre liberté, Votre sécurité

Mutualité Neutre du Hainaut

Avenue de Waterloo, 23 - 6000 CHARLEROI
Tél. 071 20 52 11 - Fax 071 32 87 98
contact@mut216.be - www.mut216.be



Mutualité Neutre de la Santé
VOTRE LIBERTÉ, VOTRE SÉCURITÉ

Mutualité Neutre de la Santé

Rue de Chestret 4-6 - 4000 Liège
Tél. 04 254 58 11 - Fax 04 254 54 39
coordination@mut226.be - www.mut226.be



Nous remboursons de nombreuses médecines alternatives ! Acupuncture, chiropractie, hippothérapie, homéopathie, mésothérapie et ostéopathie.

Acupuncture, chiropractie, hippothérapie, homéopathie, mésothérapie et ostéopathie.

Votre Mutualité Neutre **rembourse partiellement les frais** des Médecines Alternatives



Pour les médicaments homéopathiques

Une intervention de **50 % du prix d'achat** avec un maximum de **€ 100** par an.

Les médicaments homéopathiques doivent être **prescrits par un médecin agréé ou un homéopathe** et être délivrés en pharmacie.

Pour le remboursement: présentez votre ticket de pharmacie "BVAC" à votre Mutualité Neutre. Les médicaments remboursables y sont indiqués avec un astérisque.

Visites ou consultations des prestataires des pratiques non conventionnelles

A savoir l'acupuncture, la chiropractie, l'hippothérapie pour les patients atteints d'autisme ou d'un handicap moteur, l'homéopathie, la mésothérapie et l'ostéopathie.

Une **intervention de maximum € 10** par visite ou consultation et pour un maximum de **€ 70** par an et par bénéficiaire (ce plafond s'entend toutes disciplines confondues).

Le prestataire doit être agréé par votre Mutualité Neutre. Vous devez aussi être en règle de cotisation à l'assurance complémentaire.

Pour le remboursement : présentez, à votre Mutualité Neutre, le reçu du prestataire mentionnant le montant payé.

Nous vous suivons dans toutes les directions !



Cet aperçu n'a qu'une valeur informative. Pour une description précise des droits et conditions, seuls les statuts de Mutualité Neutre sont valables, documents que vous pouvez obtenir sur simple demande.

Pour en savoir plus

N'hésitez pas à prendre contact avec votre Mutualité Neutre.

